

CHARTE DU RANDONNEUR

Ne vous écartez pas des chemins balisés.
En cas de doute sur le cheminement, **le balisage est prioritaire sur le descriptif**.

Respectez la nature.
Ne cueillez pas de fleurs ou plantes.
Ne pas déranger et ne pas nourrir les animaux.

Ne jetez pas vos détritus, emportez-les.

Respectez la propriété privée.
Refermez barrières et clôtures après votre passage.

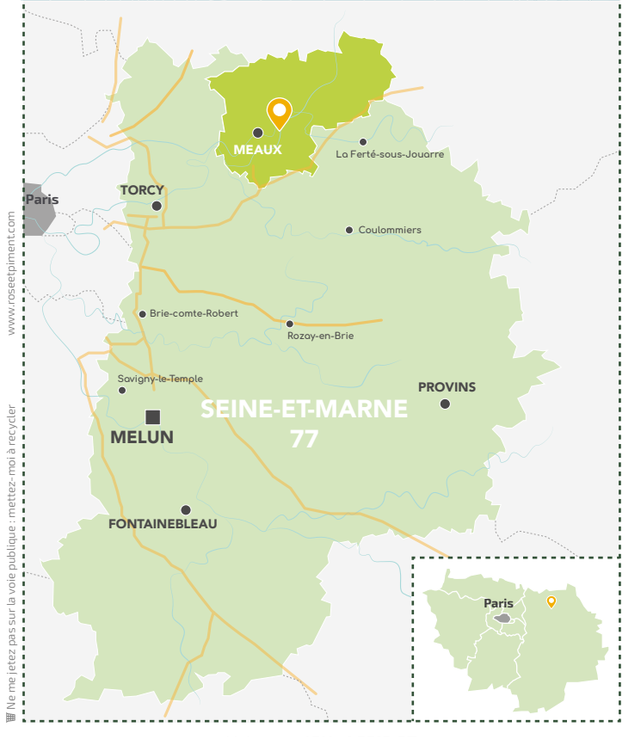
Lorsque cela est possible, **retirez tout obstacle** sur votre chemin.

Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse. (Renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne)

Faites attentions aux tiques.

Choisissez une tenue adaptée au parcours et à la météo.

INFORMATIONS PRATIQUES



Voir carte IGN n° 2513 OT

Départ : Place de la gare de Trilport
GPS : Lat : 48.96011592 Lng : 2.94950757
UTM : 496303.908 E 5423023.301N 31U

www.meaux-marne-ourcq.com

NUMÉROS D'URGENCE
112 N° Européen d'urgence (**15** Samu / **17** Police / **18** Pompiers)
114 SMS pour les sourds et malentendants

CARTE DE RANDONNÉE PÉDESTRE

→ TRILPORT



FORÊT DE MONTCEAUX

Les appellations de la route du Cerf, de la route de la Marche et de la route de la Belle-Laie – ou belle allée – définissent cet itinéraire en sous-bois autour de l'aqueduc de la Dhuys.

18 km	BALISAGE
4h30	DIFFICULTÉ
327 m	THÉMATIQUE : NATURE



LA FORÊT DE MONTCEAUX

La forêt domaniale de Montceaux s'étend sur près de 700 hectares dans des boucles de la Marne. Son sommet culmine à 142 m. Si vous aimez les arbres remarquables, les chênes qu'elle abrite sont presque omniprésents.

Louis XIII y chassait le loup. Aujourd'hui, on ne trouve plus de loups, mais sangliers, chevreuils, renards, blaireaux et lapins peuplent ses espaces. La faune de Montceaux inspira d'ailleurs le fabuliste Jean de la Fontaine pour ses fables.

A la révolution, la forêt de Montceaux devint domaniale. Les chênes remarquables y fêtent leur anniversaire : le Gros Chêne sur la route de Germigny avec plus de 540 ans et celui du Roi avec plus de 350 ans.



ITINÉRAIRE
de la randonnée

TRILPORT
MONTCEAUX-LES-MEAUX

1 **De la place de la gare,** prendre à droite l'allée qui longe la voie ferrée. Descendre à gauche, traverser la D17 et descendre par la rue du Bac à droite. Longer la Marne à gauche et tourner à gauche avant le pont. Poursuivre dans la rue de l'abreuvoir puis traverser la D603 sur le passage protégé. Continuer à droite, puis à gauche pour contourner l'église. Descendre ensuite à droite.
> En cas de crue de la Marne, continuer tout droit la rue de Germigny, puis la rue du Général de Gaulle. Traverser la N3, rejoindre l'église et poursuivre rue de Fublaines.
Longer La Marne à gauche sur 300 mètres, et monter à gauche rue de Fublaines.

2 **Aller en face,** poursuivre tout droit et gravir le coteau.

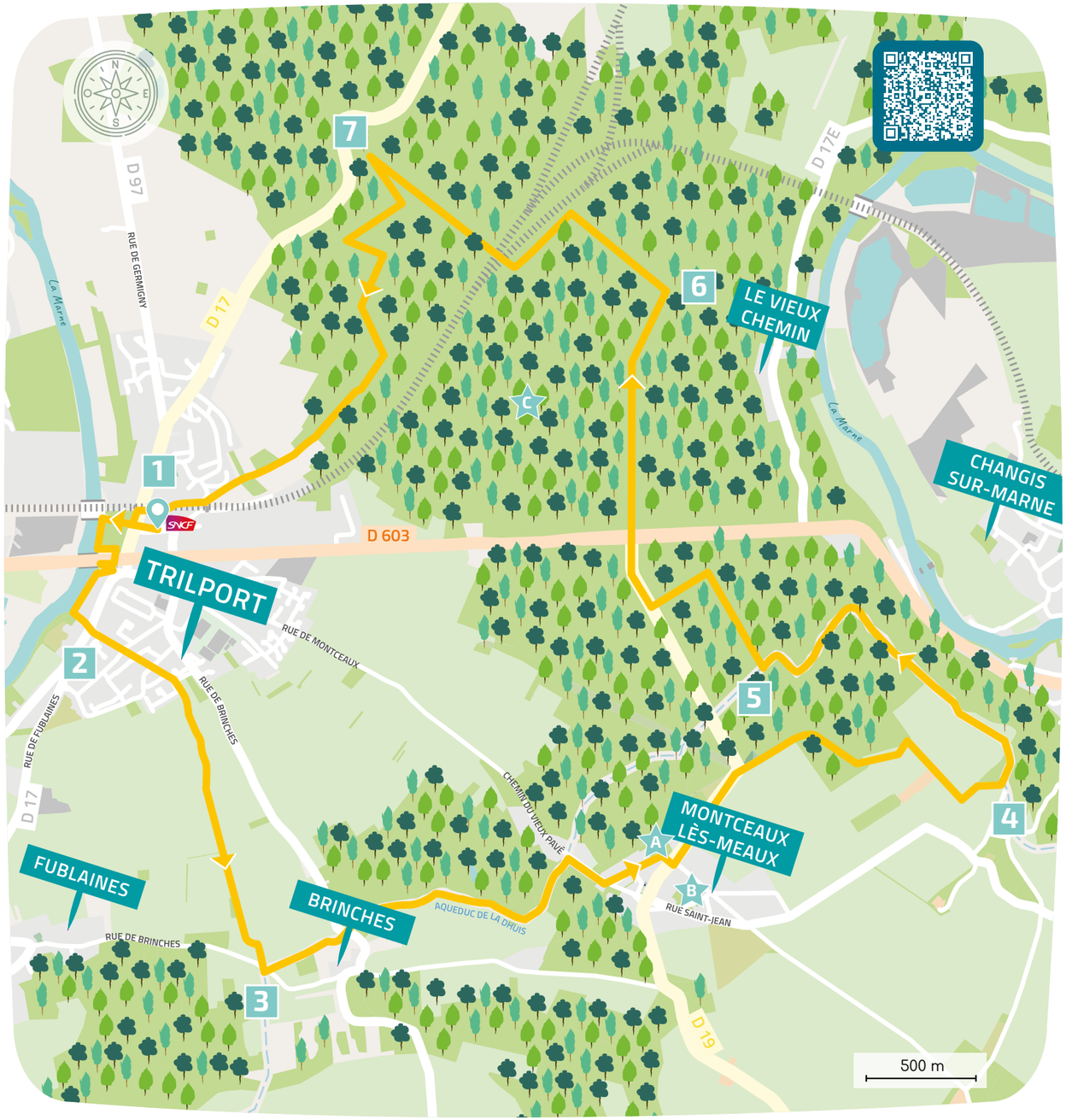
3 **À la route,** s'engager à gauche sur le terre-plein de l'aqueduc. Couper la D 33 et parvenir à une autre route. La prendre à droite pour trouver le village de Monceaux les Meaux. Tourner à gauche rue du Château et atteindre le carrefour près de l'église. Suivre la D 19 à gauche, puis longer le cimetière à droite. À la corne du bois, virer à droite, puis emprunter le chemin transversal à gauche. À l'approche de la bifurcation, descendre à droite.

4 **Suivre l'aqueduc** à gauche sur 2 km.

5 **Prendre à droite la route du Cerf,** tourner à gauche, puis emprunter la D 19 à droite. Couper la N 3 (prudence !) et poursuivre en face. Au carrefour du Chêne-au-Roi, continuer sur la route de Gesvres.

6 **Au carrefour,** virer à gauche, puis prendre à gauche la route d'Isles. Tourner à droite, franchir les voies ferrées et gagner le carrefour de la Marche.

7 **Emprunter à gauche la route de la Marche** et suivre le premier layon à droite. Obliquer à gauche, puis utiliser un layon à droite. Prendre à gauche la route de la Belle-Laie et tourner à droite avant la voie ferrée. Quitter la forêt et passer derrière la gare. Suivre à gauche la rue de Germigny, franchir la voie ferrée et rejoindre la gare à gauche.



LES INCONTOURNABLES


Vestiges du Château de Montceaux-les-Meaux


Chêne au roi


Eglise de Montceaux-Les-Meaux

LÉGENDE

	CONTINUITÉ RAPPEL		TOURNER À GAUCHE
	TOURNER À DROITE		MAUVAISE DIRECTION

Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département. Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : http://sentinelles.sportsdenature.fr/ et en sélectionnant l'activité «randonnée».

Crédits photos : © Benjamin GALLOUX - © Audrey KARAPEDIAN - © Béatrix PAJCZER - © Mellie JUMELLE - © Benjamin DENOYELLE